

Les Pyrénées

Dès 1942, et à plusieurs reprises, **Cauterets** ●23d se prononce pour la création d'un parc national protégeant ses sources thermales. **Raymond Ritter** ●23m, directeur de la revue Pyrénées, **Pierre d'Ossau** partisan d'un « parc culturel », ou **Urbain Cazaux** ●23g, conseiller général, en sont partisans. Le souci de la qualité des sites, la protection de l'isard (pour la chasse) sont partagés. Mais le projet se heurte au sentiment identitaire et à la méfiance vis-à-vis de l'État. L'opposition des chasseurs et des éleveurs, le rejet de l'ours, les projets de routes touristiques, stations de ski, captages hydro-électriques pèsent lourd. Quand **Pierre Chimits** ●23h propose une première esquisse en 1964, des négociations s'engagent. Elles aboutiront à un territoire protégé filiforme, et à une très grande zone périphérique. Le Parc national « des Pyrénées occidentales » est créé le 23 mars 1967.

Les Cévennes

Au début du XX^e siècle, **Édouard Alfred Martel** ●24g et le **Club cévenol** soutiennent l'idée d'un parc national « des Cévennes et des Causses ». **André Chamson** ●24d, académicien français, s'en préoccupe. En 1956, le conseil général de Lozère émet un vœu pour un « parc national culturel ». **Me Charles Bieau** ●25 et l'association « Pour un parc national des Cévennes » imaginent un parc forestier.

le docteur **Pierre Richard** ●26, le docteur **Pellet** ●27d et l'abbé **Roux** ●27g veulent préserver la culture locale et accueillir les citoyens. Le rapport du chargé de mission **Pierre de Montagnac** ●28d (1967) soulève une opposition organisée. Les restrictions à la chasse

et à l'autonomie politique locale, le manque de dialogue sont dénoncés. **Pierre de Montagnac** avec **Georges Mazenot**, sous-préfet de Florac, réussiront à renouer le dialogue. Créé le 2 septembre 1970, le parc sera dirigé successivement par : **Alexis Monjaud** ●28g et **Émile Leynaud** ●29b.

Les Écrins

Prisé des alpinistes qui y trouvent des guides ●30, l'Oisans verra en 1913 la création du « Parc national » de La Bérarde. En 1965, le **Club alpin** et **Paul Dijoud** ●31, député, soutiennent un nouveau projet que **Jacques Florent** ●32 est chargé d'étudier. Après des désaccords entre administrations, les consultations (1971) soulèvent des difficultés liées à l'agriculture, l'élevage, la chasse, la profession de guide... Le résultat est toutefois assez positif pour que le Parc national des Écrins soit créé le 27 mars 1973. **Michel Diès** ●33, ingénieur agronome, sera son premier directeur.

Le Mercantour

Le **Chevalier de Cessole** ●34, au XIX^e siècle, parvient à obtenir du préfet la protection de la flore des Alpes maritimes. En 1946, le maire de St Martin de Vésubie, le **Dr Fulconis**, fait adopter par le conseil général une motion pour créer un parc « à la façon des parcs nationaux américains ». Sur une partie de l'ancienne réserve de chasse du roi d'Italie **Victor Emmanuel II** ●35 ●36, sera d'abord créée la réserve de chasse du **Boréon. Roger Settimo** ●37h

(naturaliste passionné), le **Club alpin (Dr Paschetta)** ●37b et le scientifique **Pierre Pfeiffer (SNPN)** en sont partisans. **Louis Bergogne** ●38 est chargé de l'étude préalable en 1966. La concurrence avec les projets de stations de ski aboutit à l'idée d'un « parc éclaté » en quatre noyaux ●37. Mais, en 1977, la fièvre d'aménagement s'apaise et le territoire soumis à l'enquête publique redevient d'un seul tenant. Malgré une enquête défavorable, le Parc national du Mercantour sera créé le 18 août 1979. **Jacques Florent** ●32, chargé de mission pour sa création, en sera le premier directeur.

empêcher le captage des chutes du Carbet. **Gérard Werter** ●40g propose en 1965 la création d'un parc naturel que le Conseil général crée en 1970. Sa gestion est confiée à l'Office national des forêts. Cinq ans plus tard, **Jean-Louis Dervin**, ingénieur des Eaux et forêts, élabore le projet de parc national avec **Pierre de Montagnac** ●28d, directeur régional, qui plaide pour une concertation approfondie.

Pierre Merveilleux du Vignaux ●33 lui succède.

En 1978, **Jean-Marc Michel** proposera un réseau entre parc et réserves naturelles : l'enquête publique aura lieu seulement en 1987. Le désaccord entre le ministère de l'Environnement et l'Office national des forêts retardera le décret jusqu'au 20 février 1989. **Philippe Martinel** fut nommé directeur (suivi d'**Yves Villers**) et **Jacques Portecop** ●41, universitaire, élu président.

La Guadeloupe

L'artiste **Joseph Coussin** ●39, au XIX^e siècle, s'est opposé au défrichement de la forêt. Plus tard, le **Club des montagnards** est parvenu à

